

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute vente de visite guidée ou séjour en France ou à l'étranger proposée par l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs », domiciliée chez Audrey Alcabas, 25 rue des Laitières, 94300 Vincennes, RNA W942011065.

Immatriculation "Tourisme" n° IM094120001

de la Chambre des associations (CDA)

94100 Saint-Maur-des-Fossés

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 PARIS

Assurance RCP MAIF,

200 avenue Salvador Allende 79000 NIORT

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions d'achat de prestations auprès de l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs ». Elles sont portées à la connaissance du voyageur (personne concluant le contrat et/ou bénéficiant des effets du contrat) avant tout engagement de sa part. Ces Conditions Générales de Vente sont éditées annuellement. En validant son contrat, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des Conditions par le voyageur aura pour conséquence sa renonciation à tout usage ou bénéfice des prestations. Le client reconnaît également avoir la capacité de contracter aux conditions décrites, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

## **ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION ET DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE**

En vertu de l'article L.221-28-12 du Code de la Consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

## **RÉSERVATION**

La réservation d'une activité peut se faire soit par mail à [audreypoussieresdetoiles@gmail.com](mailto:audreypoussieresdetoiles@gmail.com), soit via le site internet de l'association <https://www.poussieresdetoileslesite.fr/> soit via Hello Asso <https://www.helloasso.com/> soit par téléphone au 06.62.82.19.22. La réservation ne sera effective qu'après paiement de l'acompte demandé. La confirmation de réservation fait office d'inscription. Une copie vous est adressée à l'adresse mail renseignée, ou par courrier. Le client accepte l'usage du courrier électronique en vue de la conclusion du contrat ou pour la transmission de l'information relative à l'exécution de son contrat, conformément à l'article 1369-2 du code civil.

## **I) TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

1.1. Prix : Les prix par personne sont établis TTC et en Euros, et ont été déterminés en fonction des données économiques connues au 1er janvier 2023. Ils sont calculés de manière forfaitaire en prenant en compte l'ensemble des prestations décrites dans les visites ou les séjours. Selon l'activité choisie, ces tarifs peuvent inclure : le transport par train ou autocar ; les transferts sur place ; les frais d'hébergement en hôtel ainsi que les taxes de séjour ; le repas mentionnés au programme ; les visites et les guidages en français sur toute la durée de l'activité ; l'accompagnement et l'assistance d'un représentant de l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » pendant toute la durée du séjour ; l'organisation du séjour par l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ; l'assurance multirisque MAIF Raqvam association. Les tarifs proposés sont forfaitaires et ne peuvent donner droit à aucune contestation ultérieure au déroulement de la visite ou du séjour. Sauf mention contraire, les tarifs ne comprennent pas l'adhésion obligatoire, les frais de transport aller et retour,

les transferts aller et retour, les boissons, les dépenses à caractère personnel, les visites et excursions facultatives, le port des bagages, les pourboires optionnels, l'assurance individuelle obligatoire et l'assurance annulation (disponible sur demande). Les prix publiés ont été déterminés en fonction des données économiques au 1er janvier 2023 et l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » se réserve le droit de les modifier tant à la hausse qu'à la baisse, afin de tenir compte de leur variation (coût du transport lié au coût du carburant, redevances et taxes touristiques, les taxes d'aéroport, par exemple).

1.2. Modalités de paiement : sauf mention contraire, à la signature, l'inscription à un séjour doit être accompagnée d'un versement de 50% du prix global de la prestation, et le solde doit être réglé au maximum 7 (sept) jours avant le séjour concerné. Les visites guidées et activités « à la journée » sont à régler en totalité au moment de la signature du contrat. Le voyageur n'ayant pas versé la somme à la date convenue est considéré comme ayant annulé son activité et l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » pourra procéder à l'annulation de son inscription sans rappel de sa part. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 (trente) jours avant la date de la visite ou du séjour, le règlement intégral est exigé lors de l'inscription. En cas d'inscription tardive, les documents de séjour nécessaires pourront être remis aux voyageurs le jour du départ. Pour des raisons d'hygiène et de confort pour l'ensemble de nos voyageurs, les animaux ne sont pas admis.

1.3. Moyens de paiement : sont acceptés en règlement du montant du séjour les moyens de paiement suivants : carte bancaire, virement bancaire. 1.4. Réductions pour les enfants et les adolescents : ces dernières sont particulières à chaque séjour, merci de nous consulter.

## **II) NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Le nombre de participants à nos visites guidées et séjours varie selon un certain nombre de critères. Merci de nous consulter.

## **III) MODIFICATIONS PAR LE CLIENT**

Toute modification à plus de 10 jours du départ entraînera 100 € de frais par personne en aucun cas remboursables. Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux de départ prévus. De même, tout séjour interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque raison que ce soit ne peut donner lieu à aucun remboursement.

## **IV) LIEU ET HORAIRE DE DÉPART**

Sitôt leur inscription confirmée, les participants recevront les documents nécessaires ainsi que les informations sur le déroulement de l'activité ou du séjour.

## **V) CESSION DE CONTRAT**

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, aucune cession du contrat ne peut être autorisée.

## **VI) FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES**

Franchissement des frontières : l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » fournira aux participants les informations générales en vigueur à propos des formalités administratives et sanitaires obligatoires mais ne sera pas responsable de leur obtention ni de leur coût. Les participants devront prendre soin d'être en règle avec les formalités d'entrée propres la destination

mentionnée sur le contrat. Si ces dernières n'étaient pas remplies au moment du départ du fait du client, empêchant la réalisation de l'activité ou du séjour, le client serait considéré comme ne s'étant pas présenté au départ et ne pourrait être remboursé du montant du séjour. Les ressortissants étrangers devront eux-mêmes se renseigner auprès de leurs autorités consulaires et effectuer les démarches d'obtention de visas ou tout autres documents éventuellement requis. Si des modifications sont susceptibles d'intervenir entre le moment de la réservation et la date de départ, l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » fera son possible pour transmettre aux participants les informations utiles. Recommandations sanitaires : lorsqu'une activité ou un séjour nécessitent des recommandations sanitaires particulières obligatoires, ces dernières seront précisées sur le contrat.

## **VII) FRAIS ET CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE CLIENT**

Le participant peut annuler son séjour avant le départ mais sera tenu au paiement des frais suivants :

7.1 Visites guidées à Paris jusqu'à 15 jours avant la date prévue : 100€ de frais de dossier ; moins de 48h00 avant la date prévue : pas de remboursement possible. En aucun cas les éventuels frais liés à une billetterie (musée château, site historique...) ne sont remboursables.

7.2 Activité à la journée jusqu'à 15 jours avant la date prévue : 50% du montant total ; jusqu'à 7 jours avant la date prévue : 75 % du montant du séjour ; moins de 7 jours avant la date prévue : 100% du montant du séjour.

### 7.3 Séjour

Coût d'annulation

- De l'inscription à 60 jours avant la date de départ prévue : remboursement intégral du coût du séjour moins 100 € par personne de frais de dossier
- De 59 à 45 jours avant la date de départ prévue : 30% du montant du séjour.
- De 44 jours à 30 jours avant la date de départ prévue : 50% du montant du séjour.
- De 29 jours à 15 jours avant la date de départ prévue : 75% du montant du séjour.
- Moins de 15 jours avant la date de départ prévue : 100% du montant du séjour.

Pour certains séjours, les conditions peuvent être différentes et seront précisées lors de la remise du descriptif préalable.

7.6 Si un voyageur renonce aux services inclus dans son contrat en cours de séjour ou de séjour, ou ne se présente pas au départ, pour quelque cause que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

7.7 Annulation en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables : avant le début de son séjour ou du séjour, le voyageur peut annuler son contrat si des circonstances exceptionnelles et inévitables surviennent au lieu de destination ou à proximité immédiate et ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport vers le lieu de destination. Le voyageur sera remboursé du prix versé dans un délai maximum de 14 jours mais ne pourra prétendre à un dédommagement supplémentaire.

## **VIII) ANNULATION OU MODIFICATION PAR l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs »**

Avant le début du séjour, l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » est en droit de notifier au voyageur et dans les meilleurs délais l'annulation du contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et procédera au remboursement du séjour sans frais, dans un délai maximum de 60 jours.

Si, avant le départ, un événement extérieur s'impose et contraint l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » à modifier un élément essentiel du contrat conclu avec le voyageur, l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » avertira le voyageur le plus rapidement possible et lui proposera le choix entre la résiliation avec remboursement sans frais du contrat et sous 60 jours ou l'acceptation

des modifications du séjour. Si, après le départ, un élément essentiel inclus dans le contrat ne peut être exécuté, l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » proposera un remboursement équivalent à la valeur de l'élément concerné.

#### **IX) RESPONSABILITÉ**

l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » apportera l'aide nécessaire au voyageur en difficulté, mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si la non-conformité lui est imputable et notamment dans les cas suivants :

- Frais générés pour la perte des titres de transport par le client (frais et pénalités de réémission des billets et frais induits notamment en cas d'immobilisation dans le pays)
- Dette contractée par le client auprès d'un tiers (extra dans les hôtels, etc., dommages) - Perte de pièces d'identité ou tout autre document indispensable à la sortie du pays visité et au retour en France.

L'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » est responsable de plein droit de la bonne exécution des obligations résultant du contrat de séjour. Le voyageur est informé que la responsabilité de l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne saurait en aucun cas être engagée lorsque le dommage revêtant un caractère imprévisible ou inévitable est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de séjours, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables (guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...).

Dans les autres cas, le contrat peut limiter les dommages et intérêts éventuels à une fois et demie le prix total du séjour (sauf préjudices corporels et fautes intentionnelles ou par négligence). Il peut arriver pour des raisons tenant à la période, à la fréquentation ou à des décisions des hôteliers sur place, que le matériel soit en nombre insuffisant sur les lieux de séjour (audioguides par exemple) ou que certaines activités soient suspendues.

l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne sera aucunement responsable en cas d'incident survenu à l'occasion de prestations achetées hors contrat et directement sur place par le voyageur auprès d'un prestataire extérieur ou résultant d'une initiative personnelle du voyageur.

Nous nous réservons le droit de modifier l'itinéraire de départ ou de retour en fonction des lieux de prise en charge des participants, ainsi que les lieux de restauration et d'hébergement en fonction des disponibilités. Des impératifs aériens ou ferrés peuvent nous contraindre également à modifier le point de départ et/ou retour. Nous ne pourrions être tenus responsables des frais occasionnés par cette modification si cette dernière résulte de causes indépendantes de notre volonté. Le programme des excursions durant les séjours peut être inversé, mais sera respecté dans son contenu.

#### **X) HÉBERGEMENT**

Lors de l'inscription, il sera tenu compte des demandes particulières dans la mesure des disponibilités des prestataires et seules les mentions au contrat obligeront l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs ».

11.1 Chambre individuelle : le supplément demandé pour l'octroi de chambre à 1 lit d'une personne n'engage l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » que dans la mesure où elle peut les obtenir. Il n'existe aucune obligation pour les hôteliers d'assurer les chambres individuelles aux voyageurs en groupe, particulièrement en période de haute saison.

11.2 Restauration : le séjour comprend les petit-déjeuners, déjeuners et/ou dîners figurant dans le contrat. Toutes les boissons sont payantes sauf disposition contraire dans le descriptif. Par ailleurs, lors d'arrivées tardives dans les hôtels, l'application des conventions de travail du personnel hôtelier peut entraîner le remplacement d'un dîner chaud par un buffet froid ou un en-cas. De même, lors de départs matinaux, les petits déjeuners peuvent être limités.

## **XI) DURÉE DU SÉJOUR**

La durée du séjour est calculée depuis le jour de la convocation à l'aéroport de départ jusqu'au jour de retour et peut différer du nombre de nuitées indiquées sur le contrat. Les usages en matière d'hôtellerie internationale prévoient dans la majorité des pays, que les chambres doivent être libérées à partir de 10 h ou ne peuvent être occupées qu'à partir de 16 h.

## **XII) HORAIRES DE DÉPART ET PRISE EN CHARGE**

Les tarifs ne tiennent pas compte d'une prise en charge individuelle depuis un lieu de résidence/hôtel jusqu'à la gare ou l'aéroport de départ. Toute prise en charge individuelle dans Paris intra-muros devra faire l'objet d'une option tarifaire supplémentaire.

Conditions particulières pour les sorties journalières. Nous consulter.

## **XIII) APTITUDE AU SÉJOUR**

L'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » invite les participants à se reporter au descriptif de la visite ou du séjour qui, dans certains cas, exigent une condition et une autonomie physiques particulières des participants.

Mineurs : l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne peut accepter l'inscription d'un mineur non accompagné. En conséquence, l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne peut être tenue pour responsable dans le cas où malgré cet interdit, un mineur non accompagné serait inscrit à son insu, sur le séjour ou séjour. l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne peut non plus être tenue pour responsable dans le cas où un participant serait en infraction avec les réglementations de douane, de police et de santé, soit à la sortie du territoire national, soit à son retour sur celui-ci, soit à l'entrée ou à la sortie des pays visités. Nous nous réservons le droit de refuser la participation au séjour à toute personne dont le comportement ou la capacité physique ne serait pas compatible avec la bonne exécution du séjour, sans que ce refus puisse constituer un refus de vente.

## **XVI) BAGAGES**

L'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne pourra être tenue pour responsable des vols pouvant être commis dans les hôtels ou au cours du séjour que dans les limites fixées par l'article 1953 du Code civil. Les objets précieux et l'argent doivent être déposés au coffre des hôtels s'ils en disposent ou gardés par l'acheteur lui-même sous sa propre responsabilité. L'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » ne peut être tenue pour responsable des objets ou vêtements perdus ou oubliés en cours de séjour. Il est impossible d'assurer les recherches des objets ou vêtements oubliés en cours de séjour. En cas de dommage au cours d'un trajet causé aux bagages, toute réclamation devra être faite par écrit au transporteur concerné immédiatement après la découverte du dommage (ou au plus tard dans un délai de 7 jours à compter de la réception des bagages) et devra être accompagnée, sous peine de non-recevoir, d'un constat d'avarie établi en bonne et due forme par le représentant de la compagnie de transport au moment de la livraison des bagages. Il est demandé également aux voyageurs de fixer une étiquette à leurs valises et de s'assurer de l'embarquement de celles-ci avant le départ.

## **XVII) RÉCLAMATION**

Toute réclamation devra être effectuée par le client dans les meilleurs délais, sur place auprès du représentant local et à son retour par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 8 jours maximum en date de retour du séjour, accompagnée de toute pièce justificative. (Tout dossier incomplet ou envoyé au-delà de ce délai ne pourra faire l'objet d'un traitement rapide et efficace). En cas de différend qui viendrait à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de la modification ou de la résiliation du contrat, le client et l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » s'efforceront de trouver une solution amiable.

## **XVIII) DONNÉES PERSONNELLES ET PROTECTION**

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs ». Certaines informations doivent être obligatoirement nous être fournies lors de votre inscription et/ou de votre demande de projet de séjour. A défaut de les fournir, vos demandes ne pourront malheureusement pas être traitées. Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour nous permettre de vous proposer un contrat ayant pour objet la réalisation de votre séjour et de l'exécuter.

Les informations personnelles collectées sont utilisées pour vous permettre d'accéder à toutes les informations concernant votre/vos séjour(s) ou demande(s) de séjours, l'exécution de vos demandes (projet de séjour, réalisation de prestations de séjour). Nous tenons à vous informer qu'afin de permettre l'exécution de votre commande de prestations de séjour, vos données (Nom, Prénom – allergies alimentaires) seront communiquées aux partenaires de l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs », fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs...) ou aux prestataires techniques (informatique, hébergement.), lesquels pourront être situés hors de l'Union Européenne. Nos partenaires s'engagent à n'utiliser vos données personnelles que pour exécuter certaines tâches indispensables à la réalisation de votre séjour, dans le strict respect de vos droits en matière de protection des données personnelles et conformément à la législation en vigueur. l'association « Poussières d'étoiles ici et ailleurs » s'engage à ne pas transférer ni vendre des données à caractère personnel vous concernant à des tiers non-partenaires. Vos données sont conservées le temps de notre relation contractuelle et pour la durée nécessaire pour répondre à une obligation légale ou réglementaire. En tout état de cause, en l'absence de contact émanant de votre part pendant une durée de trois ans, vos données personnelles sont définitivement supprimées ou anonymisées. Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition (notamment à l'envoi de communications marketing), de rectification, de limitation et de suppression ainsi qu'un droit à la portabilité sur les données nominatives vous concernant. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que nous ne respectons pas les réglementations applicables en matière de données personnelles. Pour plus d'informations sur notre manière de collecter et traiter vos données personnelles, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de cookies sur notre site internet.

## **XIX) PHOTOS ET ILLUSTRATIONS**

Les illustrations photographiques figurant sur notre site et nos supports de communication ne sont pas contractuelles.